

"Les entreprises électriques ont besoin de sécurité d'investissement" : Interview

Autor(en): **Wider, Michael / Buchs, Matthieu**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Energieia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie**

Band (Jahr): - **(2013)**

Heft 6

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-644200>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Interview

«Les entreprises électriques ont besoin de sécurité d'investissement»

Le renouvellement du parc existant de centrales électriques abrite un potentiel appréciable d'augmentation de la production électrique. Comment l'industrie électrique évalue-t-elle la situation? Eléments de réponse avec Michael Wider, Head of Generation d'Alpiq.

Monsieur Wider, quel est aujourd'hui l'âge moyen du parc des centrales électriques de la société Alpiq? Quelle est la proportion des aménagements nécessitant des mesures de rénovation?

Les centrales à accumulation gérées par Alpiq ont été construites pour la plupart dans les années 1960. Elles sont donc en moyenne âgées d'une cinquantaine d'années. Elles ont pour la plupart dépassé leur mi-vie et nécessitent des mesures de rénovation ou de réhabilitation conséquentes, qui pour la plupart ont déjà été effectuées. Alpiq a lancé en 2005 un important programme de réhabilitation et de rénovation de son parc de production hydraulique. Ce programme concerne près d'une douzaine d'aménagements hydroélectriques. Dans la plupart des cas, ces rénovations ont permis d'améliorer l'efficacité énergétique des aménagements.

Avez-vous des estimations sur le potentiel d'augmentation de la puissance et de la production qu'il serait possible d'atteindre en rénovant systématiquement l'ensemble de votre parc?

En ce qui concerne les rénovations, le potentiel est déjà largement exploité puisque nous terminons actuellement le programme lancé en 2005. La rénovation des centrales d'Energie Electrique du Simplon SA, de Grande Dixence SA et prochainement la centrale hydraulique de Gösgen d'Alpiq Hydro Aare AG en sont les dernières grandes étapes.

Le potentiel d'augmentation de puissance et de production le plus important se trouve du côté des nouvelles installations. Alpiq et ses partenaires ont développé de nombreux projets qui sont actuellement bloqués pour des raisons liées à la protection de l'environnement,

car ils se trouvent dans des régions classées à l'inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale. En Valais par exemple, nous avons notamment plusieurs projets dans ce cas. Ils permettraient une augmentation de production d'environ 350 GWh par an. Nous sommes convaincus qu'une approche plus globale et moins locale de ces questions, ainsi que la pondération des intérêts permettraient de trouver de nouvelles solutions et de concrétiser ces projets.

Quel est le montant des investissements nécessaires aux rénovations?

Plus de 400 millions de francs ont déjà été investis jusqu'ici pour rénover et réhabiliter les centrales du groupe Alpiq, mais aussi les équipements électromécaniques des barrages, ainsi que les protections anticorrosion des conduites forcées et des puits blindés.

Profil

Michael Wider est directeur «Generation» d'Alpiq et membre de la direction générale depuis 2009. Il est entré au groupe Alpiq (alors encore EOS, Energie Ouest Suisse) en 2003. Il est titulaire d'une licence en droit ainsi que d'un Master of Business Administration et a débuté sa carrière dans l'industrie électrique auprès des Entreprises électriques fribourgeoises (devenues Groupe E après la fusion avec Electricité neuchâteloise en 2005).

Combien de chantiers avez-vous actuellement encore en cours et de quel type de rénovation s'agit-il?

Nous venons, notamment, de terminer la réhabilitation des centrales de quatre de nos aménagements. Cela concerne une puissance installée d'environ 400 MW et représente un investissement total de près de 210 millions de francs. Les centrales concernées sont celles de Navizence des Forces Motrice de la Gougra SA,

Le lancement de travaux de réhabilitation est décidé en fonction de nombreux critères, dont notamment les prix du marché, l'échéance de la concession, la rentabilité ou encore la politique de maintenance.

Veytaux des Forces Motrices Hongrin-Léman SA, Miéville de Salanfe SA et Martigny-Bourg des Forces Motrices de Martigny-Bourg SA.

Pour l'aménagement de Grande Dixence SA, nous arrivons au terme de la réhabilitation de la centrale de Fionnay et venons de débiter celle de la centrale de Nendaz. Au total, douze groupes hydroélectriques du complexe Grande Dixence sont concernés. Le dernier groupe de la centrale d'Electra-Massa SA, mis en service au début des années 70, les trois groupes de la centrale de Gondo dans la région du Sud Simplon, ainsi que les groupes des aménagements tessinois d'Ofima (centrale de Robiei) et d'Ofible (centrale d'Olivone) sont également en cours de réhabilitation. L'objectif de ces travaux est d'adapter nos centrales à l'état actuel de la technologie et améliorer l'efficacité et le rendement des machines.

Dans les chantiers en cours, il faut également mentionner les deux centrales de pompage-turbinage actuellement en construction: Nant de Drance avec une puissance de 900 MW et FMHL+ avec 480 MW.

Comment et quand décidez-vous de lancer un projet de rénovation sur une centrale électrique?

En règle générale, la réhabilitation des équipements électro-mécaniques se fait après quarante ans de service, ce qui correspond à leur durée de vie. Le lancement de ces travaux de réhabilitation est décidé en fonction de nombreux critères, dont notamment les prix du marché, l'échéance de la concession, la rentabilité ou encore la politique de maintenance.

Quel est l'impact des retours de concession sur les projets de rénovation?

L'impact des retours de concessions sur les projets de rénovation ou d'extension de nos aménagements hydrauliques est considérable. Les investissements nécessaires se chiffrent la plupart du temps en dizaine, voire centaine de millions de francs par projet. Pour les réaliser, les entreprises électriques ont besoin de sécurité d'investissement sur le très long terme. Elles doivent également pouvoir impérativement les rentabiliser. Bien souvent, nous

ne bénéficions pas de telles garanties. Les autorités concédantes, soucieuses de payer le dédommagement le moins élevé, souhaitent valoriser uniquement la partie non amortie des installations, alors que les industriels souhaitent être indemnisés sur leur valeur économique. Seul un partenariat étroit entre les concessionnaires existants et les futures concessionnaires permet de lancer des projets ambitieux, comme ce fut le cas pour FMHL+.

Parmi les difficultés que vous rencontrez avec les projets de rénovation, qu'en est-il des aspects de protection de l'environnement?

L'aspect environnemental est primordial pour l'ensemble de nos projets, et pas seulement dans le cadre de réhabilitation. Les principaux aspects que nous prenons en compte sont la préservation du milieu naturel, de la faune piscicole et sylvoicole, des émissions de bruit et de polluants. En règle générale pour chaque projet de rénovation, nous travaillons avec un bureau spécialisé qui réalise un rapport d'impact sur l'environnement et définit le suivi à effectuer. Nous collaborons aussi étroitement avec les autorités cantonales afin

de respecter toutes les dispositions légales. Les contraintes environnementales sont par contre importantes pour les nouveaux projets. Nombre d'entre eux sont aujourd'hui bloqués pour des raisons liées à la protection de l'environnement.

Qu'en est-il des aspects de la conservation du patrimoine: quelles sont les contraintes auxquelles vous devez faire face?

Les aspects de la conservation du patrimoine ont généralement un impact dans le choix du type de travaux à réaliser: remplacement des équipements ou réhabilitation. Ils touchent principalement les bâtiments qui abritent les centrales. Dans le cas de la centrale de Navizence et celle des Forces Motrices de Martigny-Bourg SA, nous avons fait en sorte de conserver l'enveloppe du bâtiment.

Et l'aspect économique? Les prix bas de l'électricité sur les marchés européens ne sont actuellement pas favorables aux investissements dans la grande hydraulique en Suisse. Comment la situation est-elle analysée chez Alpiq?

Effectivement, le prix du MWh est aujourd'hui trop bas sur les marchés. Depuis janvier 2013, les prix ont encore chuté d'environ 20%. Ceci est dû au ralentissement économique en Europe, ainsi qu'aux importantes capacités de nouvelles énergies renouvelables hautement subventionnées qui ont été installées depuis 2008 en Allemagne, en Italie et en Espagne et qui ont entraîné une forte distorsion du marché. Cette distorsion touche de plein fouet et en premier lieu la grande hydraulique.

Les investissements à réaliser pour rénover ou développer le parc hydraulique suisse sont considérables et s'étendent sur le très long terme, généralement 80 ans. Pour que les entreprises électriques réalisent ces investissements, il est impératif que les aménagements hydrauliques soient rentables et que cette source d'énergie flexible, maîtrisable et renouvelable soit valorisée sur les marchés. Sans sécurité d'investissement, sans conditions-cadres claires et stables, il sera très difficile pour les entreprises électriques de s'engager financièrement dans la réalisation de nouveaux grands projets.

Interview: Matthieu Buchs